



Claire Denecker et Manuel Durand-Barthez (dir.)

La formation des doctorants à l'information scientifique et technique

Presses de l'enssib

Conclusion

Claire Denecker et Manuel Durand-Barthez

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.977

Éditeur : Presses de l'enssib

Lieu d'édition : Presses de l'enssib

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 17 juillet 2017

Collection : Papiers

ISBN électronique : 9782375460450



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DENECKER, Claire ; DURAND-BARTHEZ, Manuel. *Conclusion* In : *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011 (généré le 09 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/977>>. ISBN : 9782375460450. DOI : 10.4000/books.pressesenssib.977.

par Claire Denecker et Manuel Durand-Barthez

+++++

CONCLUSION

+++++

Plusieurs contributions réunies dans cet ouvrage ont rappelé combien les réformes universitaires et l'arrivée de la culture numérique transforment en profondeur l'exercice de la thèse. Cette question de la formation des doctorants à l'information scientifique, ouverte et travaillée de toutes parts, ressemble à un vaste chantier qui comporte encore de nombreuses pistes à explorer.

Dans un paysage académique informationnel en profonde mutation, le circuit traditionnel de la publication de l'article scientifique est en voie d'évoluer et le travail qui consiste, pour le doctorant, à trouver un positionnement d'auteur dans le champ de sa spécialité s'apparente probablement à un chemin initiatique.

La part respective à accorder aux spécificités des disciplines et aux aspects transversaux est une question récurrente dans la plupart des modules de formation. Les retours d'expériences sont intéressants à observer dans cette perspective : certains ont fait le choix de porter en avant les notions fondatrices communes et de les illustrer selon les domaines disciplinaires ; d'autres ont élaboré des modules orientés par les pratiques d'une discipline et qui comportent des éclairages sur les concepts fondamentaux. Au-delà du choix d'orientation générale, tous s'accordent à dire combien les deux approches sont complémentaires.

Ce balancement entre la discipline et les concepts de l'information-documentation peut se manifester à un autre niveau, lorsqu'il s'agit de constituer les équipes de formateurs. Les modules les plus complets étant ceux qui allient justement ces deux cultures : celle de la recherche et celle de la documentation. Deux systèmes qui, jusqu'alors chacun de leur côté, ont accompagné l'étudiant dans son parcours de recherche et de publiant. La formation des doctorants aux problématiques de l'information scientifique peut être l'occasion de rapprocher ces deux cultures. Les SCD et les professionnels de la documentation ne s'y trompent pas, qui investissent fortement le domaine de la formation des doctorants depuis l'instauration de l'autonomie à l'université, voyant là une manière de développer des relations avec les enseignants-chercheurs.

FORMER LES DOCTORANTS À L'IST : INGÉNIERIE ET PROGRAMMATION

+++++
 S'il est encore trop tôt pour pouvoir espérer recueillir, sur ce chantier récemment mis en œuvre, des données permettant d'obtenir une vue d'ensemble, il ressort que les dispositifs de formation pour les doctorants sont aujourd'hui multiformes et restent complexes à construire. Ils semblent s'appuyer sur une organisation encore artisanale portée par des individus convaincus et motivés, qui pourraient faire figure de pionniers dans quelques années.

Il est clair que les professionnels de l'information et les bibliothécaires jouent un rôle majeur et complémentaire. Chargés de veille, d'expertise et de formation, ils peuvent considérer les doctorants comme une cible privilégiée de leur activité, dans la mesure où ces jeunes chercheurs servent bien souvent d'interface entre le monde des bibliothèques ou des centres de documentation et celui des équipes de recherche proprement dites.

Plus perméables aux nouvelles technologies, les doctorants peuvent contribuer à l'édification de passerelles entre les enseignants-chercheurs, les conseils scientifiques ou des études et de la vie universitaire, et la sphère de l'information-documentation.

À cet effet, il importe que les professionnels de l'information et des bibliothèques investissent les instances universitaires pour mettre en avant le bénéfice que peut générer leur compétence. Mettre celle-ci en valeur, c'est par exemple participer à la conception des programmes de formation doctorale en coopération étroite avec les instances qui les gèrent. Il n'est pas rare, en effet, que les collègues ou fédérations d'études doctorales appellent de leurs vœux une telle synergie entre doctorants et professionnels de la documentation.

Il importe également que les bibliothécaires trouvent à s'insérer dans le circuit des opérations de communication montées par les doctorants par le biais notamment de plates-formes proposant cours, conférences ou tutoriels. Ce sont là des lieux d'intervention privilégiés pour les professionnels.

Par ailleurs, ces mêmes professionnels doivent pouvoir se réunir en ateliers de réflexion pour partager leurs expériences en matière de formation. Il est clair que leur action dans le cadre d'un Plan Licence ne mobilise pas les mêmes ressources et n'aura pas la même portée que celle menée vis-à-vis des doctorants. Le Plan Licence est relativement balisé par des obligations, défini par un certain nombre de textes. Il peut, du fait qu'il

répond à des objectifs d'enseignement « de base », correspondre à des programmes simples, élaborés et dispensés par des catégories de personnels variées et nombreuses. Les formations doctorales, en revanche, mobilisent plusieurs acteurs et cultures universitaires ; elles sont complexes à mettre en œuvre et abordent un ensemble de notions très larges, voire inter- et transdisciplinaires. Elles sont fondées sur un certain volontarisme, une intention, affichée ou non de la part de l'institution, d'agir en direction de l'IST. Les professionnels de l'information-documentation détiennent dans ce processus une part de responsabilité importante ; la spécialisation de l'enseignement dispensé devra convaincre les autorités de son utilité, voire de sa nécessité. De ce fait, l'échange d'expériences entre les formateurs, voire la construction en concertation, représente pour eux un point d'ancrage qui leur permet de nourrir leur propre réflexion et d'alimenter leurs pratiques.

ÉVALUER POUR ÉVOLUER

Dans cette phase de mise en œuvre, l'initiative et la motivation des professionnels de l'information restent déterminantes. Mais il paraît clair que la pratique de l'évaluation va compléter l'édifice et devenir un élément constructeur, pour espérer pérenniser ce qui relève encore de l'expérimentation.

Les premiers retours de terrain dont on dispose aujourd'hui sont ceux que les doctorants eux-mêmes expriment à l'issue de leurs formations ; ils sont riches d'enseignements pour améliorer les contenus et les dispositifs, pour inventer de nouvelles relations pédagogiques, mais tout à fait insuffisants pour piloter à moyen terme.

Un premier constat cependant nous semble surtout intéressant à examiner. Il n'est pas rare que le doctorant réalise, à l'issue d'une séance, que ses méthodes de recherche étaient inadaptées alors qu'il avait pourtant la certitude de savoir chercher et exploiter l'information. Cette « illusion de savoir faire », que les bibliothécaires ont identifiée depuis fort longtemps et que nous évoquerons de nouveau plus loin, mérite qu'on la considère comme un point de départ, car elle peut aiguiller les objectifs du responsable pédagogique. Savoir que le premier travail de la formation consistera, sinon à déconstruire, du moins à mettre à l'épreuve cette certitude, donne de précieuses orientations au formateur. Celui-ci peut alors se situer au-delà de la simple démonstration ou de l'utilisation d'outils pour encourager et

développer une approche critique : apprendre à dépasser les premiers résultats et à entamer le dialogue avec les matériaux existants en réappliquant des processus itératifs, c'est favoriser une approche réflexive que le jeune docteur aura à cultiver tout au long de son parcours.

Mais la part la plus importante des évaluations reste encore à mener pour disposer d'un réel outil de pilotage. En premier lieu auprès des acteurs de la formation : les formateurs eux-mêmes doivent pouvoir dresser des bilans pédagogiques et institutionnels pour être ensuite en mesure d'améliorer les modalités didactiques et d'ajuster les contenus de leurs enseignements ; les instances de pilotage auront besoin de résultats conséquents et d'indicateurs pour adapter les dispositifs et estimer l'adéquation entre objectifs et moyens. À plus long terme, les effets de ces travaux devraient se faire sentir dans la culture de l'établissement : la mise en place d'équipes mixtes, l'expérience de collaboration, le rapprochement entre divers services, conduiront vraisemblablement à créer une synergie qu'il faudra pouvoir observer et considérer à sa juste mesure.

Enfin, même si cela semble difficile à réaliser, il serait tout à fait souhaitable de disposer d'éléments pour indiquer quel est l'impact de ces formations, à plus long terme, sur la « carrière » du doctorant : dans quelle mesure la sensibilisation et la formation à l'IST ont-elles pu accompagner ou améliorer le travail de la thèse et contribuer à favoriser l'intégration de son auteur dans sa propre communauté scientifique.

Grâce à l'ensemble de ces éléments, les établissements devraient pouvoir dépasser une logique de l'offre et de la demande pour entrer dans un processus de co-construction, favorisant l'apparition de formes pédagogiques appropriées aux particularités de la thèse et en particulier des parcours plus individualisés.

L'ÉVOLUTION DU FORMATEUR DANS LE CONTEXTE DOCTORAL

La seconde piste qu'il conviendrait d'explorer concerne les compétences des personnes, formateurs comme doctorants. Elle pourrait comporter plusieurs volets : d'une part la continuation des actions de sensibilisation et de formation des enseignants aux outils de la recherche documentaire ; d'autre part l'introduction ou le renforcement de la didactique de l'information dans la formation initiale des professionnels de l'information ;

enfin, le déploiement de la formation continue sur ces deux points. Il est certain que cet axe de développement opère sur le long terme, temporalité peu en vogue de nos jours.

Le travail de réflexion qui reste à mener sur les compétences des doctorants devrait cependant amener, en toute logique, à considérer aussi celles des formateurs. Les premières tentatives d'inventaire ont vu le jour et méritent d'être observées avec attention. Il est vraisemblable que les référentiels prennent en compte un *continuum* qui devrait conduire jusqu'au métier de chercheur, puisqu'il s'agit de connaissances sédimentaires, qui s'accrètent et se réorganisent au fil du temps.

Au fur et à mesure que se dessine cette carte des compétences du doctorant, les modalités pédagogiques vont s'adapter sur le terrain. Elles gagneront à être partagées et disséminées, au sein d'une communauté de formateurs qui reste à construire, mais dans laquelle ces derniers pourront enrichir leurs propres compétences. Les ateliers de réflexion ou de mutualisation d'expériences — auxquels nous faisons allusion plus haut — sont représentatifs d'une telle aspiration.

LE PÉRIMÈTRE DU « CONCEPT IST »

On peut regarder l'étendue de ce concept comme un espace organisé autour de plusieurs noyaux, eux-mêmes orientés par une activité :

- l'investigation bibliographique et documentaire, qui comprend dans son sillage la recherche documentaire, la gestion des références bibliographiques, l'usage de la citation, la position des auteurs dans le champ de leur spécialité. Les notions de source et de ressource y occupent sans doute une place prépondérante ;
- la communication scientifique, qui sollicite la rédaction et l'énonciation, la publication et la vulgarisation, l'évaluation et la bibliométrie, les questions normatives et celles concernant le droit ;
- la communauté disciplinaire et ses pratiques : le rapport aux sources et la pratique de la citation, les formats et les modalités collectives d'écriture de la recherche, les formes légitimes et les lieux de publication, les pratiques de confidentialité et les engagements en faveur du libre accès, la tradition associative...

Bien évidemment, ce schéma est une vue de l'esprit puisque ces trois activités se recoupent et souvent se superposent. Cependant, il peut être profitable de les considérer chacune isolément pour constater que certains aspects se rattachent à plusieurs cultures : la culture documentaire, la culture de la publication et celle de la discipline.

De toute évidence, l'affiliation du doctorant dans l'univers de l'IST s'opère grâce à la contribution de l'ensemble de ces trois pôles. Certains éléments peuvent faire l'objet d'un apprentissage organisé et d'une appropriation raisonnée, lors d'un séminaire ou d'une séance de formation ; d'autres éléments sont intégrés de manière plus informelle, au gré des échanges et du travail au quotidien, au sein de la communauté intellectuelle des pairs. Les deux aspects sont tout à fait complémentaires. Dans l'activité, les éléments trouvent leur sens en situation. Mais les enseignements formels sont utiles pour donner aux connaissances l'occasion de s'organiser et de se catégoriser. C'est en devenant objectivables qu'elles peuvent être manipulées et donc évoluer vers des pratiques expertes.

Il faudrait alors envisager les processus d'apprentissage sous deux angles : le temps pour des appropriations formelles et celui des maturations en situation auprès des pairs.

L'INVESTIGATION ET LA GESTION BIBLIOGRAPHIQUES

Deux éléments majeurs sont à prendre en compte pour le doctorant : la collecte et l'exploitation de l'information scientifique et technique.

Il est bon d'avoir à l'esprit que le doctorant a au moins accompli cinq années d'études post-baccalauréat et que sa confrontation avec l'IST a souvent été désordonnée en dépit des nombreux dispositifs que les professionnels de l'information-documentation, ont maintenus dans des conditions institutionnelles et logistiques parfois difficiles.

De nombreuses interventions mettent en évidence l'impérieuse nécessité de rappeler certains fondements indispensables à une requête méthodique de l'information en vue de sa collecte et de son exploitation. Dans les milieux professionnels de l'information-communication, la tendance générale consiste souvent à envisager la formation à l'information de

type disciplinaire comme passablement rétrograde. Il est sûr qu'à l'heure actuelle, l'environnement multimédia de l'IST peut faire passer ce type d'apprentissage (ou, plus exactement, de ré-apprentissage) au second plan. Toutefois, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, il apparaît bien souvent qu'une reprise (voir une prise en main initiale) au niveau du doctorat est loin d'être inutile. Le succès rencontré par certains stages d'allure « excessivement traditionnelle », quels qu'en soient les instigateurs, le démontre à l'envi.

Par ailleurs, collecter des références bibliographiques prend parfois pour le thésard des allures de listes à la Prévert. Le plus souvent, ce processus aboutit à un alignement brut de références, certes généralement pertinentes, mais passablement « muettes ». Leur mutisme tient à ce que leur fondement, humain et institutionnel, n'est souvent pas apprécié à sa juste valeur. Autrement dit, derrière les noms d'auteurs sont incarnées des personnes avec lesquelles les moyens de communication actuels permettent d'entrer en contact de manière potentiellement fructueuse. Il importe que le doctorant sache identifier les chercheurs qui s'intéressent *a priori* aux mêmes axes d'investigation que lui. De même, le repérage des affiliations partenaires peut contribuer à l'évolution de son travail dont, en l'occurrence, il ne sera pas le seul à profiter, mais aussi son équipe. C'est là qu'intervient la notion de cartographie du sujet. De nombreux outils en accès libre permettent de se faire une idée de « qui travaille sur quoi, et où ». La mention d'adresses e-mails dans les en-têtes d'articles (*corresponding author*) ne doit pas rester lettre morte. L'attitude du doctorant est trop souvent « timide », parfois excessivement soumise aux directives du tuteur. Il serait opportun qu'il prenne l'initiative de chercher des contacts sans que ceux-ci lui soient forcément indiqués par sa tutelle de manière trop explicite.

De même est-il intéressant de mettre le doigt sur les phénomènes de références partagées. Qui partage les références que le doctorant a énoncées ? Comment tisser la toile qui va au-delà de sa première recherche ? Qui se penche en même temps que lui sur des problématiques approuvées par le biais des mêmes sources ?

Dans la même perspective, la notion de co-citation, inspirée notamment par des outils issus des archives ouvertes, du type de *Citebase* ou *Citeseer*, par exemple, permettra d'élargir le champ du questionnement.

Ce type de démarche investigatrice se démontre précisément par le biais de formations sur des outils qui répondent spécifiquement à ces besoins, mais aussi par la formation aux médias de syndication, de veille et d'exploitation du *Data mining*.

Au chapitre de la collecte d'informations, il importe aussi d'attirer l'attention du doctorant sur un type de document autre que celui que le milieu académique agrée habituellement : l'article de revue à comité de lecture ou la monographie publiée chez un éditeur de renom.

Le Research Assessment Exercise (RAE) britannique et le *Wissenschaftsrat* allemand, organismes nationaux chargés d'évaluer la recherche, mettent l'accent sur les modes de publication alternatifs (posters, présentations, *working papers*, images – astronomiques, médicales, reproduction annotée de manuscrits originaux d'écrivains, clichés commentés d'œuvres artistiques, etc.) – qui sont des signes visibles de l'activité d'une unité de recherche, en STM comme en SHS. Bien souvent, dans des menus travaux de première année de master, voire de licence professionnelle, ce type d'information est collecté par le biais de moteurs généralistes comme Google, mais référencé par l'étudiant dans son document de manière hâtive, brouillonne, souvent très incomplète et au détriment d'un examen attentif de leur qualité intrinsèque. Il convient d'utiliser ces *items* de manière éclairée, de les sélectionner en fonction de leur utilité réelle dans le travail d'investigation de la thèse et de ne pas marginaliser en regard, par exemple, d'une « revue de rang A ». Non seulement ces informations marginales ou satellites constituent des étapes – retenues ou mises de côté – de l'avancement de la thèse, mais elles peuvent servir ultérieurement à la rédaction d'articles ou à des échanges avec d'autres chercheurs.

De même, les rapports établis par des organismes gouvernementaux (exemple : NTIS), les brevets, les normes, tout ce qui émerge à la rubrique habituellement dénommée « littérature grise », devrait être mieux porté à la connaissance du doctorant, bien qu'il s'agisse là de documents que la sphère académique française ne considère pas sous son meilleur jour, trop souvent faute de réellement les connaître. Là encore la compétence des formateurs en IST s'impose particulièrement.

LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Le second volet relatif aux doctorants – l’exploitation de l’IST – pourrait *a priori* se décliner en deux rubriques.

La première concerne la visibilité du travail doctoral. Trop souvent, les directeurs de thèse vont, par frilosité, imposer aux jeunes docteurs une diffusion restreinte de leurs travaux. Si les formateurs sensibilisent les doctorants au mouvement du Libre accès, ceux-ci peuvent répercuter le fruit de cette information dans leur équipe. Le « jeune publiant », pour des motifs d’ordre générationnel, est en général réceptif à ce phénomène dont il peut rendre compte avec une certaine conviction auprès de ses aînés. À certains égards, les doctorants sont presque les pairs de ceux-ci dans la mesure où, dans le domaine STM en particulier, ils sont cités en position de premier auteur d’un article scientifique. De ce fait, ils endossent peu ou prou une certaine responsabilité.

Le doctorant peut jouer le rôle de vecteur, dans son équipe, des médias d’information présentés lors des stages orientés IST. Une attitude approbatrice voire incitative en faveur des archives ouvertes est un exemple, mais en liaison avec les types alternatifs de documents précédemment cités, il peut aussi mettre en évidence l’avantage de la pratique des licences *Creative Commons* (CC).

En effet, les documents alternatifs que nos voisins britanniques et allemands, par exemple, jugent « dignes » de foi, peuvent être avantageusement labellisés CC. L’apposition d’un tel label, générant *a minima* la citation de la source, engage la responsabilité de l’auteur qui assume pleinement la qualité ou, inversement, la médiocrité du contenu. Sur le plan générationnel, cette pratique correspond bien à la « vision du monde » propre au jeune membre d’une équipe de recherche ; il peut utilement s’en faire l’avocat auprès de ses tuteurs. Sa motivation pour ce faire peut être avivée par la pédagogie active dont ferait preuve le formateur IST le cas échéant. D’une manière générale, il importe d’associer qualité et ouverture de l’information scientifique.

La qualité, toutefois, peut revêtir une apparence différente : celle de la littérature de vulgarisation. Le monde académique français est, pris dans son ensemble, relativement réticent vis-à-vis de celle-ci. Au contraire, les Anglo-Saxons mettent l’accent sur la capacité mise en œuvre par les équipes de recherche, à présenter leurs travaux à un public plus vaste dans

un langage non spécialisé. C'est d'ailleurs là un exercice de style assez difficile, un art de la synthèse qui n'est pas forcément à la portée de tous, d'autant plus méritoire qu'il exige une certaine humilité. Les textes ou présentations qui en sont issus sont valorisés par nos voisins de manière acceptable et même respectable, alors que la France ne les considère que comme des appendices dont la mention est loin d'être obligatoire. Il est intéressant de noter que, bien souvent, ce sont des collectifs de doctorants qui prennent en charge ce genre d'initiative.

Dans le même esprit, des doctorants mettront sur pied des plates-formes intégrant des annonces d'activités reflétant la vie associative étudiante, ainsi que des liens vers des cours ou des conférences qui leur sont dispensés dans le cadre de leur cursus doctoral. Ces sites se nomment parfois « cafés » et illustrent la convivialité et l'équilibre entre une facette orientée vers les loisirs et l'esprit des *Sciences en fête*. Les liens de type plutôt pédagogique dirigent l'internaute vers des tutoriels ou des retransmissions de cours où l'IST peut occuper une place non négligeable.

LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

C'est ce que les journées d'études et de recherche organisées à l'initiative des deux acteurs Urfist et Formist ont tendu à démontrer. On a désigné le doctorant comme appelé à exercer, dès la rédaction de sa thèse, le métier de chercheur à part entière. Dans les cas, relativement nombreux, où il persévère sur la voie académique, son avenir est en effet lié à celui de la recherche et son intégration dans une équipe en fait plus qu'un membre marginal voire un simple apprenti.

Le jeune doctorant n'est pas qu'un futur chercheur. Quelle que soit sa discipline, il contribue déjà au travail d'une équipe en coopérant sans tarder à la rédaction d'articles scientifiques ou de chapitres dans les ouvrages collectifs. Trop souvent, il est amené à faire preuve d'une attitude relativement passive par rapport à ses tuteurs. Il n'est pas rare que ceux-ci, en effet, indiquent d'emblée aux doctorants, de façon très directive, ce qu'ils jugent opportun de consulter, en se fondant sur des arguments de type plutôt communautaire ou corporatiste. Pour échapper au cadre trop rigide qu'impose la cotation des revues en milieu universitaire, le doctorant a besoin d'exercer son esprit critique et donc de connaître les outils qui lui

permettront de s'orienter dans la jungle informationnelle, autrement qu'en usant d'un répertoire communautaire. À moins que ce répertoire ne soit le fruit de ses propres investigations, en usant par exemple d'une cartographie des axes de recherche qui le concernent, par le biais de réseaux de citations et de co-citations. Rien ne lui interdit d'élaborer lui-même ces cartes à l'aide d'une méthodologie qui peut avantageusement lui être proposée par les professionnels de la documentation et les bibliothécaires.

Si nous parlons de « cartographe », c'est pour situer le doctorant, en tant que membre d'une équipe, dans le contexte de son évaluation. La publication est en effet pour lui un vecteur de visibilité, un outil de communication susceptible de lui attirer des partenariats utiles au développement de sa carrière naissante. Nous évoquions plus haut l'éventualité de « campagnes de sensibilisation » à la dynamique du libre accès aux résultats de la recherche. Des formations dispensées dans ce domaine auprès d'un public doctorant permettent de propager ce phénomène au centre des équipes, dans un milieu français encore assez frileux de ce point de vue, même si les mentalités ont tendance à évoluer davantage ces dernières années. La dynamique issue du milieu professionnel de l'information en direction des doctorants est sur ce plan non négligeable.

Outre les archives ouvertes, le monde du logiciel libre est aussi porteur d'initiatives correspondant bien au profil de jeunes doctorants. L'exploitation et le partage du référencement bibliographique ouvert, à l'aide d'outils reliés aux sources, constituent autant d'ouvertures que les bibliothécaires et leurs collègues ingénieurs peuvent positivement présenter auprès des thésards, public *a priori* conquis par ce type d'applications.

De même, la sensibilisation de cette génération montante de chercheurs à la problématique de l'évaluation et de la caractérisation des unités de recherche est une donnée importante pour l'avenir. Là encore, leur esprit critique pourra faire évoluer des pratiques bridées par une méthodologie scientométrique qui n'est pas toujours déontologiquement très acceptable et qui reste souvent criblée de biais arithmétiquement contestables.

La synthèse de ces différents aspects de l'implication des professionnels de l'information-documentation dans la mise en place d'une réflexion et d'une action des doctorants dans le domaine de l'IST, montre l'ampleur du travail réalisé et surtout de celui qui reste à entreprendre.

Il est clair que tout part à la fois du volontarisme des professionnels, de leur capacité à fédérer des collaborations avec les chercheurs et du concours que les instances administratives universitaires voudront bien leur apporter, dans la mise au point des maquettes et le temps accordé dans les cursus pour mener à bien ces missions. Le public doctorant, mentionné à plusieurs reprises comme foyer d'expérimentation dans le domaine IST, appelle de ses vœux le développement de ces missions, ainsi qu'en témoignent de nombreux formulaires d'évaluation remis en fin de formation. Ce public singulier pourrait, à n'en pas douter, faire le lien avec la communauté des chercheurs et favoriser la coopération avec les professionnels de la documentation. À nous de répondre aux attentes du jeune vivier de la recherche et de focaliser toute notre énergie sur la réalisation au quotidien de ces objectifs.